

Texte écrit par Hans Haacke pour la création de l'œuvre à la Kunsthalle de Berne en 1985.

La firme Oerlikon-Bührle, dont le siège est à Zurich, constitue l'une des plus importantes entreprises industrielles suisses. La famille Bührle en possède la majorité des actions et le Dr. Dietrich Bührle, président du Conseil d'administration, fait partie des citoyens les plus aisés de Suisse. On le connaît aussi comme collectionneur d'œuvres d'art et mécène du Kunsthau de Zurich. En 1983, comme en témoigne le rapport annuel, le chiffre d'affaires des groupes Oerlikon "Technique de Défense" et Oerlikon "Contraves" se monte à 1 146 millions de francs suisses. Ce qui représente 28,6 % du chiffre d'affaires global du trust. Outre l'usine de machines-outils Oerlikon-Bührle AG à Zurich, le groupe "Technique de Défense" comprend la British Manufacture and Research Co. Ltd. à Grantham (Grande Bretagne) et l'Oerlikon Italiana S.I.P.A. à Milan. Son catalogue de productions est très étendu : des dispositifs de défense aérienne, équipements de combat pour véhicules et avions, armement naval, aux canons et munitions de 20-35 mm. Le groupe "Contraves" dont on rencontre des succursales à Zurich, Rome, Munich, Pittsburg et Regensdorf (Suisse) fabrique quant à lui des dispositifs de mise à feu automatique et des systèmes de guidage pour la DCA et l'artillerie, souvent d'ailleurs en collaboration avec "Technique de Défense". Les chaussures et articles de maroquinerie du Groupe Bally sont les produits civils les plus connus de Oerlikon-Bührle. En ce qui les concerne, le marché sud-africain est approvisionné par la M & Spitz Footwear Holding Ltd. à Johannesburg, dans laquelle la Bally International AG de Zurich est un actionnaire minoritaire. Notons également qu'à travers la Holding Intercito S.A. de Panama, le groupe « Technique de Soudure » contrôle la Oerlikon Electrodes (Pty) Ltd. à Kempton Park (Afrique du Sud). Il est vraisemblable que son client le plus important en Afrique du Sud est l'armée (South African Defense Force / Suid-Afrikaans Weermag). Elle dispose en effet de canons DCA Oerlikon de calibre 20-35 mm, également utilisables pour le combat terrestre, de même que d'automitrailleuses armées de canons provenant de Oerlikon-Bührle. En réponse à son isolement croissant dans le domaine militaire, l'Afrique du Sud a tenté de se rendre indépendante en produisant son propre matériel de guerre. Ainsi Armscor (Arms Corporation), l'entreprise nationale d'armement, fabrique des munitions Oerlikon calibre 35 mm, sans doute à la suite d'un accord de licence conclu avec l'entreprise suisse. À cette même fin, il convient de noter, en 1983, le dépôt de neuf brevets Oerlikon relatifs aux détonateurs, explosifs et projectiles auprès de l'office sud-africain. En 1963, répondant à l'appel du Conseil de Sécurité des Nations Unies, la Suisse décrétait un embargo sur l'armement à destination de la République sud-africaine, dénonçant les infractions manifestes au code des droits de l'homme propres au système législatif sud-africain et ses pratiques racistes (*apartheid*). D'autre part, après la promulgation de la loi fédérale sur le matériel de guerre en 1972, visant à interdire toute exportation d'armes vers les régions en guerre ou instables, aucune livraison à l'Afrique du Sud ne fut plus autorisée. Enfin, les Nations Unies décrétaient en 1977 l'embargo total sur l'envoi d'armes à l'Afrique du Sud, y compris sur tous les produits pouvant être utilisés à des fins militaires, paramilitaires ou policières, même pour la cession de licences et la mise à disposition des pièces de rechange. À la fin des années soixante, on a pu révéler l'existence d'exportations illégales d'armes de la Oerlikon-Bührle vers l'Afrique du Sud pour une valeur de 54 millions de francs suisses. Les responsables du trust, et parmi eux le Dr. Bührle, furent condamnés par le tribunal fédéral à des peines de prison avec ou sans sursis. Aujourd'hui, les observateurs du commerce international d'armes restent persuadés que l'armée sud-africaine continue à être approvisionnée par Oerlikon-Bührle, non plus directement de Suisse, mais par l'intermédiaire de la filiale italienne du trust. La loi suisse sur le matériel de guerre ne régleme pas, en effet, l'exportation de produits fabriqués par des entreprises suisses implantées à l'étranger, pas plus qu'elle n'interdit que de telles livraisons d'armes soient négociées, financées et organisées sur le sol helvétique. Enfin elle ne s'oppose pas aux cessions de licences. En 1978, l'instance gouvernementale et le parlement rejetèrent une motion proposée par le député Jean Ziegler (socialiste genevois) visant à combler cette lacune de la loi. Certaines autorités suisses tolèrent par ailleurs, dans d'autres domaines, des contacts militaires avec les forces armées d'Afrique du Sud. Ainsi en 1984, une délégation de l'armée sud-africaine en tenue de combat participa-t-elle à une manifestation très populaire, une marche de deux jours organisée par le cercle des sous-officiers suisses à Berne et dans ses environs. Paratus, l'organe officiel de l'armée sud-africaine célébra cet événement, voyant là une publicité fructueuse pour l'Afrique du Sud et ses forces armées. De son côté, Anton Rupert s'est également occupé de financer des expositions d'art en Afrique du Sud, à travers la Rembrandt van Rijn Art Foundation ou Rothmans of Pall Mall au Canada et Peter Stuyvesant. Ajoutons que les couvertures des rapports d'activité annuels du groupe Rembrandt sont toujours ornées de l'autoportrait de 1634 du peintre néerlandais que l'on retrouve sur les paquets d'une marque sud-africaine de cigarettes portant son nom. Le magazine américain bien connu *Fortune* rapporte que Rupert est l'un des membres du National Party de Pieter Botha, président de la République sud-africaine, et qu'il appartient à la Broederbond, une société secrète sud-africaine soupçonnée d'avoir lancé Rupert en lui procurant le capital de départ. La Broederbond ayant d'ailleurs une longue tradition de défense de l'apartheid, ses chefs ont longtemps entretenu d'étroites relations avec les nazis.